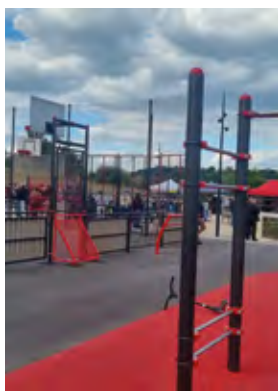




**Gratuits ? Non.
Financés
collectivement !**
Le vrai prix de
nos services publics.



#grandsoissons





SOMMAIRE

- 04
LES FINANCES
- 06
BAINS DU LAC
- 08
CITÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE
- 10
EMPLOI, INSERTION, ENSEIGNEMENT
- 12
TRAITEMENT DES DÉCHETS
- 14
GESTION DE L'EAU
- 16
SITUS
- 18
GARE
- 19
SOUTIEN RURAL
- 20/25
JUVIGNY, SERCHES ET VENIZEL
- 26
GRANDSOISSONS.COM
CONTACTS UTILES



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE GRANDSOISSONS
SUR [grandsoissons.com](https://www.grandsoissons.com)



#grandsoissons



flashez-moi





édito

ALAIN CRÉMONTPrésident de
GrandSoyssons Agglomération
Maire de Soyssons*"Le service public
n'a pas de prix,
il a une valeur."*Chères habitantes,
chers habitants,

Dans notre quotidien, les services publics sont là, partout. Les agents de la collectivité ramassent nos déchets, accueillent nos enfants à la piscine, facilitent nos déplacements, préservent notre environnement, accompagnent l'insertion ou offrent à chacun l'accès à la culture. Mais sait-on vraiment ce que cela coûte ? Et surtout, qui paie quoi ?

Dans ce nouveau numéro du GrandSoyssons Magazine, nous avons fait un choix : lever le voile sur le coût réel des services publics, pour vous permettre de mieux comprendre ce que représente l'action de votre agglomération.

Ce magazine vous ouvre les coulisses de nos politiques publiques, chiffres à l'appui. Non pas pour justifier, mais pour faire comprendre. Car la gratuité n'existe pas : ce qui n'est pas payé par l'usager l'est par la collectivité (et donc par le contribuable). Si l'entrée à la piscine est à 4,50 €, c'est parce que GrandSoyssons en finance la majeure partie. Si les transports en commun du SITUS sont accessibles à tous, c'est parce que nous faisons le choix de les subventionner fortement. Si vous pouvez stationner gratuitement votre véhicule

avant de prendre le train, c'est parce que nous avons fait le choix d'investir stratégiquement dans un parking à proximité de la gare. Derrière chaque action publique, il y a un engagement financier.

Et derrière chaque engagement, une volonté politique claire : améliorer la qualité de vie et favoriser l'attractivité.

Et si GrandSoyssons parvient à maintenir ce haut niveau de service, c'est grâce à une gestion rigoureuse, à des choix assumés, à une solidarité territoriale réelle entre nos 27 communes. Dans un contexte économique tendu, où la pression sur les finances publiques et sur le budget des ménages est forte, il est plus que jamais nécessaire d'expliquer comment nous utilisons chaque euro. C'est une question de responsabilité, mais aussi de confiance. Nous assumons des choix budgétaires forts, qui allient investissement pour l'avenir, solidarité entre les communes, et qualité des services rendus.

Ce numéro est aussi une invitation à la fierté collective : celle de vivre sur un territoire qui investit dans le bien commun, dans la qualité de vie. Nous continuerons de le faire avec responsabilité, pédagogie et ambition.

Alain CRÉMONT

GRANDSOISSONS Mag' - N°12 - Le magazine d'informations de GrandSoyssons Agglomération

Les Terrasses du Mail - 11 avenue François Mitterrand - 02880 Cuffies - Tél : 03 23 53 88 40 / Directeur de la publication : **Alain CRÉMONT** Directeur de la rédaction : **Simon BUSIN** / Rédacteur en Chef : **David GLATIGNY** / Rédaction : **services communautaires, Morgan MONFILS** et **Romain NATTIER** / Photos : GrandSoyssons et **Gil Guiglio** / Distribution : Médiapost et services municipaux / Dépôt légal : à parution / Imprimé à 36 000 exemplaires sur papier PEFC* par Le Réveil de la Marne / Si vous ne recevez pas GrandSoyssons Mag', contactez le service communication / N°ISSN 2780-6766

Un petit mot sur notre papier recyclé à 100% PEFC*. Un papier recyclé d'une grande blancheur ? C'est possible ! Notre magazine est édité sur du papier fabriqué à partir de pâte 100% recyclée en France, blanchi sans chlore et ne contient pas de métaux lourds. Les encres utilisées sont végétales. * PEFC, acronyme en anglais signifiant Program for the Endorsement of Forest Certification schemes Certification paneuropéenne des forêts, un programme de reconnaissance des systèmes de certification forestière.

"Combien coûtent les services publics que nous utilisons au quotidien ?"

DOMINIQUE BONNAUD

Vice-Président en charge des finances - Adjoint au Maire de Soissons



Routes, déchets, équipements sportifs, eau, culture... Derrière chaque service public du quotidien se cachent des coûts réels, souvent méconnus. Chaque euro engagé par notre agglomération doit être utile, mesurable et bénéfique

pour le territoire. Dans un contexte économique instable, marqué par des contraintes budgétaires et des ressources publiques sous pression, notre responsabilité est double : garantir la continuité des services publics de qualité,

tout en assurant une gestion rigoureuse et transparente. Mais surtout, nous devons continuer à investir massivement pour transformer notre territoire, moderniser nos équipements, améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir.

SERVICES PUBLICS : UN ÉQUILIBRE FRAGILE ENTRE USAGER ET COLLECTIVITÉ

Les services publics sont présents partout dans notre vie quotidienne. Pourtant, le prix payé par l'utilisateur est souvent bien inférieur au coût réel du service.

C'est un choix assumé par l'agglomération pour garantir l'accessibilité pour tous. Quelques exemples concrets...

 **58,9 MILLIONS €**

**Budget 2025
GrandSoissons**

- 19,3 M€ investissement
- 39,5 M€ fonctionnement des services



COMPLEXE LES BAINS DU LAC



2,6 M€

Coût annuel de fonctionnement



1,3 M€

Recettes issues des entrées et activités



1,3 M€

Part prise en charge par GrandSoissons



1 € payé par l'utilisateur
1 € financé par GrandSoissons



CITÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE



2 M€

Coût annuel de fonctionnement



214 000 €

Recettes issues des entrées et activités



1,8 M€

Part couverte par GrandSoissons

1 € payé par l'utilisateur
9€ payé par GrandSoissons



DÉCHETS MÉNAGERS



TEOM

Le coût de la collecte et du traitement est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Mais une partie reste à la charge de la collectivité, notamment pour les investissements (points d'apport enterrés, modernisation déchèterie).



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :



En fonctionnement :
5,8 M€ assainissement / 1,2 M€ eau potable

Le principe "l'eau paie l'eau" s'applique : les redevances payées par les usagers couvrent les dépenses de fonctionnement et permettent de dégager une épargne pour l'investissement.



En investissement :
13 M€ assainissement / 2,8 M€ eau potable

L'investissement (*travaux, renouvellement des réseaux*) est financé en partie par les emprunts, subventions (Agence de l'eau)...

D'OÙ VIENT L'ARGENT PUBLIC ?

Le budget principal de GrandSoissons repose sur 4 sources :



25 M€
LA FISCALITÉ LOCALE
DES ENTREPRISES
& DOTATIONS
DE L'ÉTAT

TEOM,
taxes économiques...

> Principale ressource nécessaire
pour faire fonctionner
nos services publics.



+ de 3,3 M€
LES RECETTES

Bains du Lac,
Cité de la Musique, zones
d'activités (ventes et
locations de fonciers)...

> Elles réduisent
le coût pour l'usager,
mais ne couvrent jamais
la totalité des dépenses.



2,6 M€
SUBVENTIONS
de l'État, de la Région,
du Département
et de l'Europe

> Merci à nos partenaires :
leur confiance confirme
la pertinence de nos projets.
Ensemble, nous transformons
durablement le territoire.



Dettes
= 0€

A ce jour
aucun emprunt
sur le budget
principal

NOTRE FORCE : UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT MAINTENUE À UN NIVEAU TRÈS ÉLEVÉ

Cette marge dégagée chaque année permet d'investir massivement, sans s'endetter, tout en gardant la main sur nos choix.

 **4M €**
capacité
d'auto-financement
2025

DES PROJETS CONCRETS POUR NOTRE TERRITOIRE :



1 M€

pour l'aménagement du pôle
Gare (*Maison du vélo, fin du
pôle d'échange multimodal*)



3,4 M€

pour l'aménagement du
territoire et de l'habitat (*PLUi,
aire des gens du voyage...*)



2,2 M€

pour les services
à la population (*installations
sportives à Cuffies,
Bains du Lac...*)



584 000 €

pour les parcs d'activités



4,5 M€

pour l'environnement (*gestion
des eaux pluviales, points
d'apport volontaire enterrés...*)



820 000 €

pour le développement
économique (*rachat Gouraud,
soutien au commerce...*)

pour la mobilité (*voie verte*)



2,4 M€

de fonds de concours
pour accompagner
les projets des communes



**"Notre choix politique :
offrir un accès équitable au sport ."**

FRÉDÉRIC VANIER

Vice-Président en charge des infrastructures et associations sportives - Adjoint au Maire de Soissons



Ce choix a un coût, assumé collectivement, parce qu'il répond à une exigence d'intérêt général. Dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie et de sobriété budgétaire, nous

assumons notre volonté de ne pas transiger sur le confort, l'ouverture 7 jours sur 7, ni sur les tarifs solidaires. Cela signifie que pour chaque entrée payée, la collectivité en finance une

large part. Ce soutien invisible est pourtant essentiel pour que le sport reste accessible à toutes les familles, à tous les jeunes, aux clubs, aux scolaires. C'est cela, le sens d'un service public.

GARANTIR L'ACCÈS AUX BAINS DU LAC, C'EST BIEN PLUS QU'OUVRIR UNE PISCINE...

C'est affirmer un engagement fort en faveur du bien-être, de la santé et de la cohésion sociale.

Les Bains du Lac accueillent chaque année près de 170 000 visiteurs. Derrière le ticket d'entrée abordable, un véritable investissement collectif permet de maintenir ce service public ouvert à tous. Décryptage d'un équilibre fragile entre coût réel, tarification sociale et engagement sportif.

UN TICKET À 4,50 €... POUR UN COÛT RÉEL DE 15 €

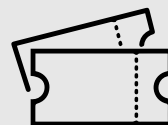
Le complexe aquatique Les Bains du Lac est un véritable pilier de l'offre sportive sur le territoire du GrandSoissons. Mais derrière les lignes épurées de ses bassins et la fraîcheur de son eau, se cache une équation budgétaire complexe que peu d'usagers soupçonnent.

- En 2024, le fonctionnement du site a coûté 2 419 000 € pour 167 690 entrées.
- Cela représente un coût réel estimé à 15 € par passage.
- En comparaison, le tarif plein pour les habitants est de 4,50 € (6€ pour les extérieurs) et même gratuit pour certains publics.

Chaque visiteur bénéficie donc d'un soutien public de 8 à 10 € en moyenne, financé par GrandSoissons Agglomération, une participation qui permet de maintenir l'équité d'accès sans brader la qualité.



170 000
VISITEURS



4,5 €
entrée tarif plein
(halle bassin)



15 €
coût réel

UN EFFORT COLLECTIF POUR UNE AMBITION PARTAGÉE

Contrairement à d'autres collectivités qui font le choix de réduire leurs coûts en abaissant la température de l'eau ou en fermant certaines plages horaires, le GrandSoissons a maintenu un haut niveau de service :



Douches
et bassins **toujours**
à température
optimale



Ouverture
7 jours
sur 7



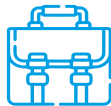
**Large offre d'activités
aquatiques** (*aquabike,
aquatraining, cours
de natation...*)



Et surtout, un accès facilité pour des publics prioritaires :



Gratuité
pour les étudiants
du STAPS



Tarifs avantageux
pour les écoles et
centres de loisirs



**Mise à disposition
pour les clubs**
sportifs, souvent sans
contrepartie financière



CE QUE PAIENT (VRAIMENT) LES USAGERS

On l'oublie souvent, mais la part que paie directement l'utilisateur ne couvre qu'environ 50 % des frais de fonctionnement. Le reste ? Il est pris en charge par la collectivité, c'est-à-dire l'ensemble des habitants via leurs impôts.

C'est là que réside la logique du service public : offrir un accès équitable à tous, quelles que soient leurs ressources, tout en maintenant un haut niveau d'accueil et de sécurité.

Mais cette logique nécessite transparence et pédagogie :



50%

**part que paie
directement l'utilisateur**



l'entrée à 4,50 €
ne couvre pas
le coût réel.



**la collectivité assume
une dépense publique** pour
garantir un accès universel
à ce lieu de sport, de santé
et de convivialité.



cette subvention indirecte
ne **profite** pas à quelques-uns,
mais bien **à l'ensemble du
territoire et de notre jeunesse.**



"Financer la culture, c'est investir pour l'épanouissement et le rayonnement."

FRANÇOIS HANSE

Vice-Président en charge de la culture et du patrimoine - Adjoint au Maire de Soissons



L'accès à la culture n'est pas une option : c'est un droit. Et c'est une priorité pour notre territoire. Offrir à tous les habitants du Grand Soissons, enfants, jeunes, familles, seniors, des occasions de

découvrir, de s'épanouir, d'apprendre ou de créer, c'est investir dans notre avenir commun. Derrière chaque place de spectacle, chaque cours du conservatoire, il y a un coût financier important

qui traduit un engagement politique fort : celui de faire de la culture un levier pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité du territoire.

UNE PROGRAMMATION DE QUALITÉ À PRIX RÉDUIT, GRÂCE À UN VRAI CHOIX POLITIQUE

Cette année encore, la saison culturelle fera vibrer le public avec une programmation exceptionnelle. Sur scène : Fabrice Éboué, Louis Chedid, Gautier Capuçon, Calogero, Nathalie Dessay, et bien d'autres talents ! Un éventail artistique digne des grandes scènes nationales, accessible à tous... grâce à un engagement fort de la collectivité.

Car derrière chaque billet vendu se cache un coût réel bien plus élevé : cachet des artistes, droits de cession, frais techniques (*son, lumière, plateau*), personnel d'accueil, chauffage, nettoyage et maintenance des salles... Tout cela représente une organisation professionnelle, encadrée et financée par la collectivité.

A

Têtes d'affiches, productions d'envergure

Tarif A

20 - 35 €

Coût Réel par spectateur **300 €**

B

Concerts, danse, théâtre contemporain,

Tarif B

10€ - 28€

Coût Réel par spectateur **200€**

C

Jeune public, formats intermédiaires

Tarif C

5€ - 20€

Coût Réel par spectateur **150€**

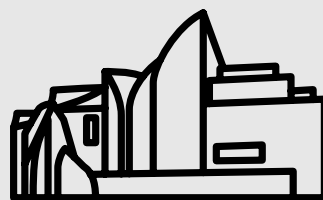
D

Petits formats, spectacles de proximité

Tarif D

3€ - 6€

Coût Réel par spectateur **50€**



2 millions €

COÛT 2024

CITÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE



214 000€

RECETTE 2024

CITÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ET CULTURELLE PROFONDÉMENT INCLUSIVE

L’accessibilité de la culture est au cœur de la politique portée par GrandSoyssons. Tout au long de l’année, des actions de médiation sont menées pour aller à la rencontre des publics éloignés ou empêchés, notamment en lien avec les structures sociales et les associations partenaires.

Une attention particulière est aussi portée au jeune public, avec :

- Une programmation dédiée aux scolaires, permettant à chaque petit Soyssonnais de découvrir le spectacle vivant avec sa classe.
- Le financement par l’Agglomération de dispositifs spécifiques, comme les classes orchestre ou les horaires aménagés musique et théâtre, implantés dans plusieurs établissements scolaires du territoire.

Pour garantir l’accès à la saison culturelle à tous les publics, quelle que soit leur situation personnelle, GrandSoyssons a également mis en place une stratégie tarifaire solidaire, avec trois Pass Culture accessibles qui permettent à tous les publics de profiter pleinement de la saison culturelle.

PASS BLEU 25€
tout public

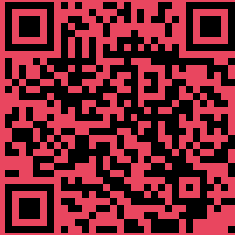
PASS VIOLET 15€
demandeurs
d’emploi et groupes

PASS ORANGE 10€
jeunes - de 26 ans



Découvrez
la SAISON
CULTURELLE
2025-2026

Billetterie en ligne



LE CONSERVATOIRE : L’ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Musique, danse, théâtre : 25 disciplines artistiques sont enseignées au conservatoire du GrandSoyssons, avec un niveau de qualité professionnelle.

Le prix annuel varie en fonction d’un quotient familial appliqué selon le niveau de revenus de chacun : seules 3 structures dans l’Aisne utilisent ce système. Seulement 10 % du budget global est financé par les familles grâce aux frais d’inscription. Tous les spectacles du conservatoire sont gratuits et ouverts aux familles.



90%

du coût du conservatoire
pris en charge
par la collectivité



**"L'argent public dépensé en faveur
de l'emploi n'est pas une charge,
c'est un investissement stratégique."**

CAROLE DEVILLE-CRISTANTE

Vice-Présidente du GrandSoissons Agglomération en charge de la Politique de la Ville
Adjointe au Maire de Soissons



Avec un taux de chômage encore trop élevé sur notre territoire (18,4 % des 15-64 ans), nous avons la responsabilité d'agir à tous les niveaux. Dans ce contexte, nous investissons massivement afin de recréer de la richesse locale,

d'attirer de nouvelles entreprises, de faire émerger les talents du territoire. C'est pourquoi nous agissons à plusieurs niveaux : à la fois avec des dispositifs d'accompagnement (chantiers d'insertion, salons, orientation

des jeunes) et par des investissements structurants pour accueillir de nouveaux porteurs de projets. Garantir les conditions favorables à la création des emplois de demain, c'est une mission essentielle de l'agglomération.

DES DISPOSITIFS EMPLOI À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

GrandSoissons déploie des outils efficaces qui facilitent la rencontre entre candidats et recruteurs, valorisent les métiers du territoire, et accompagnent les publics vers une insertion durable.

400 000 €
BUDGET
GLOBAL 2025

service emploi- insertion -
enseignement supérieur



11 000 €

Carrefour Emploi &
Métiers
1500 participants
plus de 1000 offres
proposées



11 000 €

Raconte-moi ton
métier
980 collégiens
sensibilisés
aux filières locales



15 000 €

Salon de l'étudiant
780 visiteurs



25 000 €

Plateforme emploi
emploi.grandsoissons.com
+de 7000 offres
proposées

UN PÔLE ESS EN PROJET À BERNOY-LE-CHÂTEAU

GrandSoissons veut aussi accompagner l'innovation sociale et encourager de nouveaux modèles économiques durables. C'est dans cette logique qu'un pôle ESS (*Économie Sociale et Solidaire*) est à l'étude sur l'ancienne friche Chromalox, à Bernoy-le-Château.

Objectifs :

- structurer une filière d'activité à impact social,
- accompagner les porteurs de projets solidaires,
- favoriser l'emploi local et durable.

Un futur lieu ressource pour penser autrement le développement économique du territoire.



LES CHANTIERS D'INSERTION : DES PARCOURS VERS L'EMPLOI DURABLE

Bien plus que des emplois temporaires, les chantiers d'insertion petit patrimoine et pépinière permettent à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre confiance, d'acquérir de nouvelles compétences et de bâtir un véritable projet professionnel.

Un effet levier puissant, ces chantiers sont cofinancés par :



171 000 €



188 000 €



28 200 €



pour 1€ engagé
par GrandSoissons



les partenaires publics
doublent la mise.



40

PERSONNES
accompagnées
chaque année



8 à 10
MOIS

durée moyenne



43%
**TAUX
DE SORTIE**

vers un emploi
ou une formation

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : MISER SUR LES TALENTS DE DEMAIN

Former, accompagner et fidéliser les jeunes talents, c'est aussi une manière d'investir dans l'avenir.

UN EFFORT FORT SUR LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE. Pour un repas à 8 € :



L'étudiant
paie **3,30 €**



prend en charge
1,65 €



finance
3,05 €



+100 000€
PAR AN

Budget annuel
enseignement supérieur

50 000€/an

investis pour alléger
la facture des étudiants.



**" Ce que vous triezy ne part pas à la poubelle...
cela finance nos services publics
et préserve nos impôts."**

MARC COUTEAU

Vice-Président en charge du développement durable - Maire de Vauxrezis



Le service déchets du Grand Soissons coûte 7,1 millions d'euros par an, et pourtant, chacun de nous n'en perçoit souvent que le ramassage des poubelles. Notre rôle est d'en faire un levier de performance

environnementale... mais aussi financière. Car plus nous trions, plus nous valorisons, moins cela coûte à la collectivité. Trier, c'est investir dans l'avenir. C'est pourquoi nous modernisons nos équipements, développons

le compostage, déployons les Points d'Apport Volontaire, et multiplions les actions de sensibilisation. Le bon usage des services publics est l'affaire de tous.

GESTION DES DÉCHETS : DES INFRASTRUCTURES LOURDES, COÛTEUSES, MAIS ESSENTIELLES POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DURABLE.

Budget Global gestion des déchets : 7 152 780 € en 2024, soit 136 € TTC par habitant. Ce montant comprend :

- La collecte des ordures ménagères dans les 27 communes,
- Le fonctionnement des déchèteries,
- Les campagnes de communication et de sensibilisation,
- Le déploiement des Points d'Apport Volontaire (PAVE),
- La gestion des composteurs,
- La modernisation des équipements.

Ce coût est financé en majorité par :



TEOM

Taxe d'Enlèvement
des Ordures
Ménagères
que vous retrouvez sur
votre feuille d'impôt
foncier.



**Les soutiens
des éco-
organismes**
(comme Citeo)



**La vente
des matériaux
triés**
(emballages,
cartons, ferraille,
etc.).

7 152 780 €

Budget Global gestion
des déchets en 2024
soit **136 € TTC**
par habitant

154 000

passages en déchèteries
en 2024, soit environ
490 par jour ouvrable

56 487

bacs roulants en
circulation sur le territoire

**UNE DIZAINE
DE FILIÈRES**

de tri supplémentaires
en déchèterie
(jouets, outils de jardinage,
matériel de sport...)

À GRANDSOISSONS, NOUS FAISONS LE PARI DU BON SENS : MIEUX TRIER POUR MOINS PAYER (COLLECTIVEMENT).

Depuis plusieurs années, GrandSoissons agit concrètement pour réduire la part des déchets enfouis :

- Ordures ménagères résiduelles : 12 191 tonnes en 2024, soit **-1,5 %** par rapport à 2023,
- Distribution de **259 composteurs individuels** supplémentaires,
- Renforcement du tri via **11 nouveaux ensembles de PAVE déployés** (143 au total),
- Refonte des animations scolaires dès 2025 pour toucher les plus jeunes,
- Multiplication des actions de terrain : Fête du Haricot (*informations, mise à disposition de containers...*), Village Récup, animations de porte-à-porte...

Les déchets triés rapportent, tandis que les déchets enfouis coûtent cher :

65€/tonne

en 2025

(TGAP Taxe générale sur les activités polluantes)



63%

des déchets sont valorisés ou recyclés,

contre **37%**

envoyés à l'enfouissement



DES INVESTISSEMENTS UTILES ET CIBLÉS POUR ASSURER UN SERVICE PLUS EFFICACE, PLUS PROPRE ET PLUS ÉCONOMIQUE.

En 2024-25 :

- Deux nouveaux camions de collecte commandés,
- Poursuite de la **modernisation et extension des déchèteries** (1 M€ en 2025/26 pour mise aux normes de celle de Mercin-et-Vaux)
- Installation de nouveaux Points d'Apports Volontaires Enterrés : 1 240 000 € en 2025
- Conversion de la flotte au **bio carburant**
- Renforcement de la collecte de l'amiante,
- Déploiement de 6 PAVE mobiles pour les événements.

ASTUCE TRI :

**Pas de sac Noir/opaque
dans les poubelles jaunes !**

Le saviez-vous ? Pour des raisons de sécurité des agents au centre de tri des déchets n'ouvrent pas les sacs opaques qui sont donc finalement envoyés à l'enfouissement;



**"L'eau, c'est bien commun
financé collectivement."**

JEAN-MARC BÉZIN

Vice-président Assainissement et eau potable - Adjoint au Maire de Belleu



La gestion de l'eau potable et des eaux usées est un pilier fondamental de notre politique environnementale. L'eau, c'est la vie. Protéger cette ressource, en garantir la qualité et la durabilité, c'est agir pour les habitants,

pour l'écologie et pour les générations futures. Cela passe par des investissements lourds mais indispensables : des centaines de kilomètres de réseaux vétustes à entretenir et réhabiliter, une station

d'épuration à moderniser, une distribution à optimiser. Derrière chaque geste du quotidien, nous agissons. Chaque euro investi l'est avec un objectif clair : sécuriser l'avenir, sans jamais renoncer à l'équité.

UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL... MAIS CÔUTEUX

Tirer la chasse d'eau ou ouvrir le robinet semble banal. Et pourtant, chaque geste repose sur une infrastructure complexe et coûteuse. En 2024, GrandSoissons a consacré 12,8 millions d'euros à la gestion de l'eau.

Contrairement à l'impôt, le tarif de l'eau et la redevance d'assainissement (*si raccordement au réseau collectif*) sont des paiements pour service rendu. Sur votre facture, le prix de l'eau revient à l'opérateur qui assure la production et la distribution, tandis que la redevance est partagée entre l'Agence de l'eau, qui soutient la préservation des milieux naturels, et la collectivité, qui utilise sa part pour entretenir les réseaux, améliorer les équipements et réaliser les investissements indispensables sur le territoire. Ces contributions couvrent une grande partie du coût du service, mais pas la totalité : GrandSoissons complète grâce à des subventions (*Agence de l'Eau, contrats de délégation...*) pour maintenir un haut niveau de service tout en préservant l'environnement.

« L'EAU PAIE L'EAU » : UNE RÈGLE CLAIRE ÉTABLIE AU NIVEAU NATIONAL

Chaque euro de votre facture est entièrement réinvesti dans le service. Il ne finance pas les autres politiques publiques de GrandSoissons.

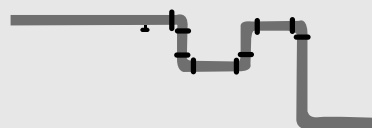
Ce modèle permet d'assurer :

- Le bon fonctionnement des installations
- L'entretien et la modernisation des réseaux
- La réponse aux normes sanitaires de plus en plus exigeantes



753 000 €

**SERVICE
EAU POTABLE
CÔÛT 2024**



12,2 M €

**SERVICE
ASSAINISSEMENT
ET EAUX PLUVIALES
CÔÛT 2024**

EAU POTABLE : LE NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR PROPOSERA UN SERVICE HOMOGÈNE, PLUS ÉQUITABLE ET PLUS PERFORMANT.

Historiquement, le territoire était divisé entre 6 syndicats indépendants ou régies locales, ce qui a entraîné de grands écarts de tarifs et de qualité de réseau entre communes.

Comme imposé par l'État, GrandSoissons est devenu au premier janvier 2024, pleinement compétent en matière d'eau potable. Le nouveau service dessert **9 communes** (*Billy-sur-Aisne, Crouy, Cuffies, Mercin-et-Vaux, Pasly, Pommiers, Soissons, Venizel, Villeneuve-Saint-Germain*), soit **20 491 abonnés grâce à 5 stations de traitement**. D'ici 2033, les 4 syndicats restants seront intégrés au service communautaire.

DES EXIGENCES SANITAIRES EN HAUSSE

Chaque année, de nouvelles normes imposent des analyses supplémentaires :



des contrôles renforcés, voire de nouveaux traitements.



Meilleure sécurité pour les usagers



une hausse des coûts techniques



VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN : UN PATRIMOINE RÉHABILITÉ

Construit en 1906, le réservoir de Villeneuve a été entièrement rénové.

Il alimente 4 communes et offre désormais une capacité de 3 500 m³. Ce réservoir couplé à celui de Vauxbuin correspond à une journée de consommation.

Coût de l'opération :
1,5 M€ Financé par SUEZ et l'Agence de l'eau

Objectifs :
• sécurité, autonomie, fiabilité

ASSAINISSEMENT : UN DÉFI INVISIBLE MAIS VITAL



L'assainissement est l'autre face du cycle de l'eau. Il nécessite des équipements lourds, souvent invisibles, mais essentiels.

Concrètement, malgré les grands efforts réalisés ces 5 dernières années, il va falloir remplacer **200 km de canalisations, pour un coût estimé à 180 M€**.

L'enjeu est ici de réhabiliter un réseau centenaire fragile et de supprimer les réseaux unitaires, pour séparer eaux pluviales (propres) et eaux usées (polluées).

LA STATION DE SOISSONS-POMMIERS : AU CŒUR DU DISPOSITIF

C'est la plus grande station du territoire :

• Traite 8 000 m³/jour
= soit une capacité maximum de 80 000 habitants

• 20 communes raccordées

• Bientôt autonome grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques

Un projet de bassin de stockage restitution est à l'étude pour mieux gérer les fortes pluies et éviter les rejets dans l'Aisne.



**"Assurer une mobilité accessible à tous,
c'est notre choix politique."**

LOÏC LALYS

Président du SITUS - Maire de Serches



Dans un contexte où chaque euro compte, nous veillons à optimiser les moyens, tout en répondant à des exigences croissantes : développement de nouveaux services, modernisation de la flotte, inclusion, transition

écologique... Chaque habitant, qu'il vive en cœur de ville ou en milieu rural, doit pouvoir se déplacer facilement pour accéder à son emploi, aux services, aux commerces ou à l'offre de loisirs proposée sur le territoire. Le

SITUS est le service qui incarne cette ambition au quotidien. En garantissant à tous les habitants un service de transport public de qualité, accessible et durable, nous faisons le choix du bon sens et de l'équité.

LE SITUS SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS, UN SERVICE ESSENTIEL QUI IRRIGUE TOUT LE TERRITOIRE :



44 communes desservies, dont les 27 de GrandSoissons et 17 des territoires voisins (Bucy-le-long, Margival, Pernant, Saconin-et-Breuil ...).



les lignes régulières pour les trajets du quotidien dans Soissons et la petite couronne.



un service de transport à la demande pour les communes rurales.



le transport scolaire qui permet à de nombreux élèves d'accéder à leur établissement en toute sécurité.



6,6 M€

COÛT DU SITUS
EN 2024

UN COÛT MAJORITAIREMENT PRIS EN CHARGE PAR DES FINANCEMENTS PUBLICS ET LES ENTREPRISES

GrandSoyssons + communes 1 M€	Région transports scolaires 1,4 M€	Versement mobilité des entreprises 2,5 M€
-------------------------------------	--	---

Ce sont donc les contribuables qui financent en majorité le service. C'est pourquoi, pour rentabiliser cet investissement collectif, il est essentiel de l'utiliser au maximum.

usagers / part du coût réel
estimé (2024)


ticket unitaire
1,50 €


coût réel
5,80 €


ticket unitaire
3,45 €


coût réel
36,33 €


ticket unitaire
64,50 €
abonnement annuel


coût réel
1 055 €

FLEXI TUS : UN SERVICE INNOVANT POUR TOUS LES TERRITOIRES

Lancé pour compléter l'offre classique, FLEXI TUS est un service de transport à la demande. Il fonctionne sur réservation (la veille) et permet de relier toutes les communes du territoire à Soyssons ou à d'autres destinations clés. Ce service est particulièrement apprécié dans les zones rurales. Il favorise l'accès à l'emploi, aux services, aux soins ou aux loisirs.

Plus d'infos
sur les conditions de
réservation sur
www.mobilinfos.org



UN RÉSEAU DE TRANSPORT INTÉGRÉ DANS UNE AMBITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



- Le SITUS s'est engagé dans une **stratégie de renouvellement de sa flotte avec des véhicules moins polluants et plus performants**. Cette transition est indispensable pour réduire l'empreinte carbone de la mobilité.
 - **Tous les arrêts de Soyssons** sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), et de nouveaux
- bancs ont été installés pour plus de confort en attendant son bus.

 - Le GrandSoyssons soutient la mobilité douce à travers des **aménagements adaptés : le pôle d'échange multimodal** du quartier Gare, véritable hub local, connecte les lignes de bus, les trains, **la Maison du vélo et les taxis** pour favoriser tous les déplacements sans voiture.
- **Le déploiement du service de location de vélos à assistance électrique** connaît un succès grandissant depuis son lancement. Aujourd'hui 29 stations sont disponibles sur 8 communes : Soyssons, Cuffies, Belleu, Villeneuve-Saint-Germain, Mercin-et-Vaux, Pommiers, Crouy et Bernoy-le-Château.



"Le quartier de la gare : la preuve qu'une dépense publique bien pensée devient un levier puissant pour le développement et la qualité de vie."

GINETTE PLATRIER

Vice-Présidente en charge des travaux et des infrastructures - Adjointe au Maire de Soissons



Le quartier de la gare incarne tout ce que nous croyons en matière de politique publique : investir dans l'avenir, dans des infrastructures utiles à tous,

dans des services concrets qui améliorent la vie. Ce projet est bien plus qu'un chantier, c'est une vision, un acte de foi dans le potentiel de notre territoire.

Derrière chaque euro engagé, il y a une volonté : renforcer notre attractivité, développer les mobilités douces, offrir un cadre de vie plus agréable.

UN BÂTIMENT DE 8 ÉTAGES AU CŒUR DU RENOUVEAU URBAIN



• LE PARKING CLOVIS : STATIONNER GRATUITEMENT, UN CHOIX POLITIQUE

Le parking Clovis (430 places) offre un service rare : la gratuité en journée. Pour les usagers de la SNCF, les professionnels, les visiteurs, c'est un vrai gain.

Pour la collectivité, c'est un investissement de près de 5 millions d'euros pour faciliter la vie des habitants.

• UN PARVIS REPENSÉ, PLUS BEAU, PLUS ACCESSIBLE

La gare n'est plus une simple zone de transit. **Son parvis entièrement requalifié** devient un lieu agréable, végétalisé, inclusif, pensé pour les piétons et les cyclistes.

C'est aussi ça, investir dans l'intérêt général : embellir, sécuriser, apaiser l'espace public.



• LE PÔLE MULTIMODAL ET LA MAISON DU VÉLO : PENSER DEMAIN

Avec ses nouveaux services (gare routière, stationnement gratuit des cycles, services de réparation...), le quartier propose aujourd'hui des solutions de mobilités pratiques et accessibles.

Un investissement public, pensé pour le quotidien des habitants, qui facilite les trajets tout en encourageant des déplacements plus vertueux.

• PROCHAINE ÉTAPE : UN BÂTIMENT TOTEM POUR REDYNAMISER LE QUARTIER

Prolongement naturel des aménagements déjà réalisés, ce projet marque **l'arrivée du premier programme immobilier privé du quartier**, porté par GrandSoissons en partenariat avec Linkcity (groupe Bouygues).

Ce projet ambitieux de 8 étages, sera un nouveau pôle de vie dynamique, connecté et durable. Il accueillera un hôtel 3 étoiles, des logements pour étudiants et jeunes actifs, des bureaux, un espace de coworking et des commerces.



"Bien gérer l'argent public, c'est d'abord bien le répartir : là où il fait sens au quotidien."

PATRICK DUMAIRE

Vice-Président de GrandSoissons Agglomération, délégué au Développement local et rural
Maire de Juvigny



Développer l'attractivité de notre territoire, c'est aussi assurer l'équité entre nos 27 communes. Chaque euro investi dans un équipement, une toiture d'église, une salle

communale ou un éclairage public est un levier pour la qualité de vie, le dynamisme local et le lien social. Le soutien que nous apportons chaque année à travers les

fonds de concours incarne notre solidarité territoriale. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous faisons le choix d'investir pour tous, avec méthode et bon sens.

L'AGGLOMÉRATION SOUTIENT LES PROJETS DES COMMUNES

Cette politique s'inscrit dans le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, adopté en 2021 puis révisé en 2024. Elle illustre la volonté de GrandSoissons Agglomération d'accompagner chaque commune, selon ses besoins et ses projets, pour éviter les fractures territoriales.

Dans un contexte où les budgets publics sont contraints, cette mutualisation permet d'agir efficacement tout en évitant les doublons ou les dépenses inutiles. Un exemple concret de gestion raisonnée, utile et partagée de l'argent public.

**EN 2025,
31 PROJETS
TRÈS CONCRETS,
PORTEURS DE SENS :**



- **Réfection** de toitures d'églises, de salles communales ou de portails de cimetière



- **Achat de matériel** informatique ou de logiciels pour améliorer la gestion locale



- **Rénovation d'équipements sportifs** ou d'espaces de loisirs (*tatamis, terrains de pétanque...*)



- **Équipements** festifs ou de signalisation (*éclairages de Noël, feux récompense*)



- **Investissements pour la transition écologique :** raccordement au réseau de chaleur, rénovation thermique, éclairage LED...

2,4 Millions €

Fonds de concours 2025



UN SOUTIEN ENCADRÉ ET PROPORTIONNÉ :

jusqu'à 50 %

du coût total HT pour les projets du « droit de tirage » plafonné à 10 000 €/an ou 30 000 € sur 3 ans

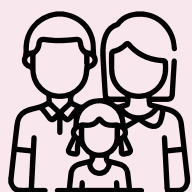
jusqu'à 35 %

pour les projets sur les entrées de ville

jusqu'à 15 %

pour les projets plus lourds liés au patrimoine, à la transition écologique, à la sécurité, à la jeunesse, à la santé, ..

Et toujours dans la limite d'un reste à charge maîtrisé pour la commune.



292
HABITANTS
JOVINIEN(NE)S



13,85 KM²

PATRICK DUMAIRE

Maire de Juvigny
depuis 2008



JUVIGNY

une commune discrète au riche passé.

À quelques kilomètres de Soissons, la commune de Juvigny traverse les siècles : villa gallo-romaine, bataille de Clovis, château classique et destructions de guerre... L'histoire s'y incarne dans les pierres comme dans les souvenirs.



Une origine gallo-romaine

La commune de Juvigny, Juviniacum ou Juvegni en 1174, était une ancienne résidence gallo-romaine puis mérovingienne.

Selon la tradition locale, l'origine de son nom viendrait de Jovin (Flavius Valerius Jovinus), un général gallo-romain du IV^e siècle, propriétaire des lieux.

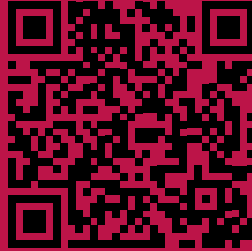
Des pierres milliaires, provenant de la chaussée romaine de Soissons à Saint-Quentin et datant de l'empereur

Septime Sévère (II^e-III^e siècles), témoignent de cette occupation. Elles sont aujourd'hui visibles le long du mur de l'église.

Bernard Ancien, historien local, évoquait des travaux de fouilles au XIX^e siècle qui mirent au jour des mosaïques gallo-romaines ainsi que des fragments de tuiles romaines. Elles proviendraient de la villa de Jovin.

Des nécropoles et sarcophages furent également trouvés aux lieudits la Chapelle Saint-Martin et au Moulin-à-vent.

Le coup de cœur

VISITE 3D
DE L'ÉGLISE DE JUVIGNYClovis, Syagrius et le destin
de la Gaule Romaine

Au V^e siècle, la terre de Juvigny serait passée aux mains d'Aegidius et de son fils Syagrius, commandants militaires romains.

C'est sur le territoire de Juvigny, non loin de la ferme de Montécouvé, qu'aurait eu lieu la fameuse bataille de Clovis et Syagrius en 486, qui mit fin à la domination romaine et fit de Soissons la capitale du Royaume des Francs.

Clovis et Clotilde
à Juvigny

Après sa victoire, Clovis et son épouse auraient séjourné régulièrement à Juvigny. Clotilde y résidait lors de la bataille de Tolbiac en 496.

La conversion de Clovis aurait également eu lieu à Juvigny.

Le roi des Francs fit ensuite don de ce territoire à l'évêque Saint-Rémi de Reims.

Seigneurs, château et jardins
à la française

À partir du XII^e siècle, le village appartenait aux Sires de Coucy, ainsi qu'à d'autres seigneurs et abbayes.

Le château de Juvigny appartenait à la famille De Carpentier. Il fut construit par Jean De Carpentier et agrandi par son fils Louis à la fin du XVII^e siècle. Le jardinier du roi Louis XIV, André Le Nôtre, en dessina les jardins.

Il fut ensuite reconstruit par l'arrière-petit-fils, Jean-François De Carpentier, mousquetaire du roi, dans un style classique. Deux tourelles remontant à la construction antérieure furent conservées.

Aux XIX^e et XX^e siècles, les De Carpentier participaient à la vie de la commune et occupèrent, à plusieurs reprises, la fonction de maire.

Guerre et renaissance

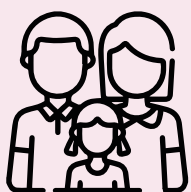
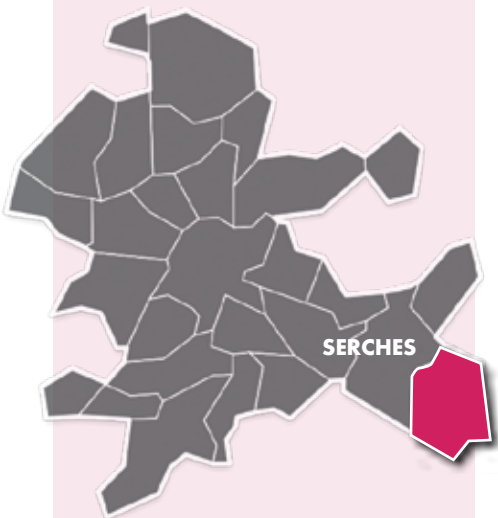
Le repli des troupes allemandes et leur politique de terre brûlée en 1917 engendrèrent la destruction du village. L'église et le château furent reconstruits dans l'entre-deux-guerres.

Les anecdotes :

Il existait une pierre plate en forme de table sur laquelle le seigneur du lieu faisait la distribution de sel. Au

19^e siècle, la ferme de Montécouvé accueillait une sucrerie. D'après les écrits de Marie-Félix-Maurice de Carpentier, le château de Juvigny était un centre de résistance en juin 1940.



**295****HABITANTS
SERCHOIS(E)S****9,1 KM²****LOÏC LALYS**Maire de Serches
depuis 2020

SERCHES

Entre mémoire templière et légendes villageoises

Aux portes de Soissons, Serches est un village chargé d'histoire : commanderie templière, château fortifié, légendes populaires et patrimoine religieux. Son identité se cultive aussi dans l'attachement à un surnom insolite : celui des renards.

Serches est une commune rurale authentique du Soissonnais, avec ses maisons à pas de moineaux traditionnelles. À la fin du XIX^e siècle, elle était composée de plusieurs hameaux - Coureau, Coursouris, Dhuisy, le Tonkin et le Mont-de-Soissons - et accueillait environ 300 habitants.



L'église et ses mystères

L'église Saint-Crépin et Saint-Crépinien, datant du XIII^e siècle, est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 3 juin 1927.

Bâtie dans un style roman, elle fut modifiée au cours des XV^e, XVI^e et XVIII^e siècles puis restaurée après-guerre. Elle dispose d'un patrimoine mobilier important.

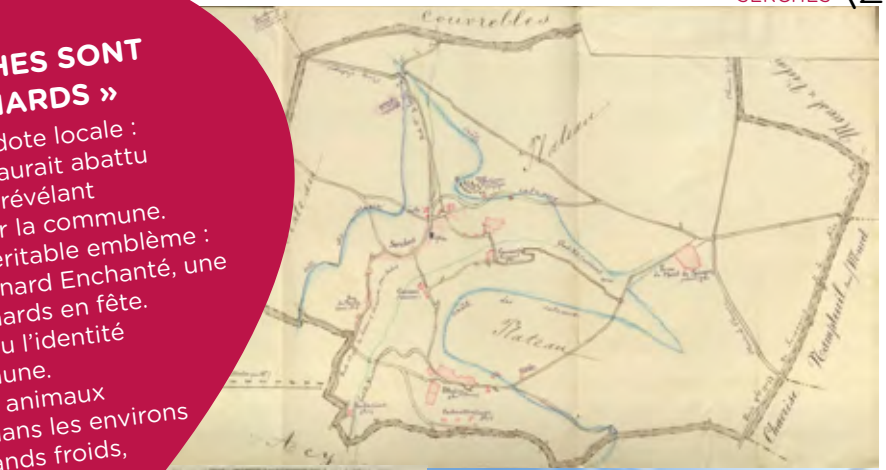
Elle comprenait des reliques de Saint-Blaise, amenant des pèlerinages importants par le passé.

Le coup de cœur

LES HABITANTS DE SERCHES SONT SURNOMMÉS « LES RENARDS »

Un sobriquet hérité d'une anecdote locale : en 1930, le garde-chasse Bonin aurait abattu 130 renards en une saison, révélant une surpopulation de goupils sur la commune. Ce surnom est depuis devenu un véritable emblème : le bulletin communal s'intitule Le Renard Enchanté, une association s'appelle Les Renards en fête. le renard est depuis devenu l'identité visuelle de la commune.

Aujourd'hui encore, ces animaux sont fréquemment observés dans les environs, notamment lors des grands froids, quand ils s'aventurent près des habitations en quête de nourriture.



Le château de Dhuisy

Serches a la particularité d'abriter une ancienne commanderie des Templiers du XIII^e siècle : la ferme du Mont-de-Soissons.

Cette exploitation apportait des revenus à l'Ordre du Temple. Elle comprend des bâtiments remarquables, notamment une grange et une chapelle.

Selon Bernard Ancien, la grange médiévale serait l'une des plus grandes de la région. Au XIX^e siècle, ces bâtiments furent utilisés comme étables ou lieux de stockage, mais se dégradèrent fortement. Des rénovations sont aujourd'hui souhaitées.

La commanderie serait liée à une autre propriété importante : le château de Dhuisy. Son origine remonte également au XIII^e siècle. Il appartenait au seigneur Jean de la Personne au XVI^e siècle.

Le château fut modifié à plusieurs reprises et endommagé pendant les guerres en raison de sa position stratégique. À la Reconstruction, un nouveau pavillon fut construit. Certaines dépendances subsistent, dont le porche du XVII^e siècle. Des restaurations de celui-ci, du mur d'enceinte et de la maison du gardien ont récemment été entreprises.

Souterrains et légendes

D'après une autre légende locale, des souterrains permettraient de relier entre eux le château, l'église de Serches, la ferme du Mont-de-Soissons... et même l'Abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons.



Selon la monographie communale de 1888, une source d'eau nommée Saint-Blaise avait des pouvoirs de guérison sur les maux de gorge.

Une légende rapporte qu'au cours de travaux dans l'église, des habitants souhaitèrent enlever une statue qui ne leur plaisait pas. Celle-ci devint soudain trop lourde pour être déplacée.

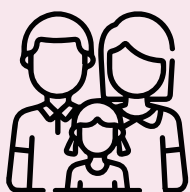
Un porteur décida de lui gratter les yeux... et perdit la vue l'année suivante.

Un village marqué par les conflits Serches servit de lieu de cantonnement arrière pour les militaires. En 1914, un parc d'aviation était installé près de la ferme du Mont-de-Soissons.

Les 7 et 8 juin 1940, une bataille difficile eut lieu au Mont-de-Soissons. Une stèle fut inaugurée en 1947 en hommage aux unités de chasseurs alpins tombées au combat. Le 8 juin dernier, la plaque a été rénovée et installée sur le nouvel espace mémoriel autour du monument aux morts.



La commanderie des Templiers



1 333

HABITANTS
VENIZELLOIS(E)S3,71 KM²STÉPHANIE
LEBÉE-DELATTREMaire de Venizel
depuis 2010

VENIZEL

entre rivière, industrie et mémoire

Village ancien au bord de l'Aisne, Vénizel mêle histoire médiévale, patrimoine religieux et passé industriel. Sa croissance démographique est liée à l'installation d'usines dès le XIX^e siècle. Entre îles disparues, ponts, blockhaus et papeterie, le village témoigne d'une riche évolution.



Une commune au fil de l'Aisne

Vénizel, appelée Vaisnisel en 1217 puis Vennizel en 1562, appartenait au XIII^e siècle aux seigneurs de Buzancy, avant d'être rattachée à l'Abbaye Saint-Crépin-le-Grand de Soissons. En 1800, la commune comptait environ 180 habitants. Selon le chercheur Octave Vauvillé, l'histoire du village pourrait toutefois remonter bien plus loin : à l'époque gauloise, voire néolithique. Dans les années 1890, il y découvrit des silex et poteries

gallo-romaines, preuves d'une présence ancienne.

Une rivière vivante et structurante

La rivière Aisne borde le village et formait autrefois deux bras, séparés par deux îles : l'île des Évêques et l'île le Butteau. Un bac permettait autrefois aux habitants de traverser l'Aisne. La construction d'un pont vers Bucy-le-Long fut étudiée dès 1888.

Le coup de cœur

LES GÉANTS DE L'AISE

En bordure de la rivière Aisne, les silos à grains de Vénizel dominent fièrement le paysage.

Toujours en activité, ils témoignent de la vitalité du secteur agricole du GrandSoissons. Ces structures imposantes, visibles de loin, incarnent l'ancrage du village dans une économie rurale dynamique, où les savoir-faire agricoles continuent de jouer un rôle essentiel.

À la croisée des eaux, des routes et des rails, Vénizel reste un point stratégique pour la collecte et le stockage des récoltes du territoire.



Une église reconstruite après-guerre

La première église, dédiée à Saint-Crépin et Saint-Crépinien, datait du XII^e siècle. Détruite pendant la Grande Guerre, elle fut reconstruite après 1918.

Au XIX^e siècle, des vestiges d'une

importante grange médiévale existaient au bord de l'église. Elle dépendait d'une ferme exploitée par les moines de l'abbaye. Cette grange fut détruite par un incendie en 1883.

Un développement porté par l'industrie

La situation géographique de Vénizel - en bord de rivière, le long de la ligne ferroviaire Soissons-Reims et proche de la route nationale 31 - attira très tôt les activités industrielles :

- une carrière de sable (*alimentant les verreries de Vauxrot et Saint-Gobain*),
- une tuilerie,
- une raffinerie de pétrole,
- une sucrerie devenue en 1924 une papeterie, aujourd'hui Saica Paper.

Cette dynamique favorisa une hausse démographique : en 1886, le village comptait déjà 280 habitants. De nombreux Vénizellois travaillaient aussi dans les usines du quartier de la gare de Soissons.

Un village au cœur des conflits

Vénizel se trouvait sur la ligne de front pendant les guerres. Un blockhaus était situé près de l'ancienne église et un autre est encore visible aujourd'hui au bord de l'Aisne.

Le patrimoine de guerre du village rappelle ces heures sombres, mais aussi sa capacité de résilience.

Anecdotes et mémoire locale

Selon la monographie communale, l'église du XII^e siècle comprenait sept tableaux illustrant les scènes du martyre de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, provenant de l'ancienne Abbaye Saint-Crépin-le-Grand.

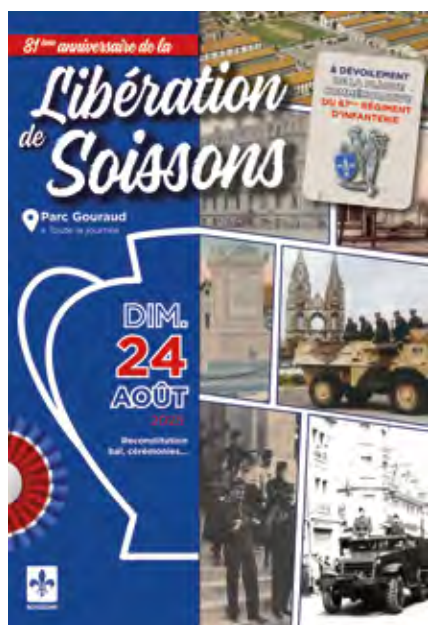


Avant la Première Guerre mondiale, la place actuelle de la mairie était occupée par des habitations. Certaines caves subsisteraient encore en sous-sol.





MON GRANDSOISSONS AGENDA *de la rentrée 2025*



Dimanche 24 août Libération de Soissons

Parc Gouraud
> Toute la journée : reconstitution, bal, cérémonies...
> 11h : Cérémonie patriotique dévoilement plaque du 67e R.I.

Lundi 25 août Pause lecture et vitrail

Chapelle Saint-Charles
> De 14h30 à 17h30
Autour du salon de lecture, vous pourrez vous initier à la peinture vitrail.

Mardi 26 août Aperitif Seniors

Saint-Jean-des-Vignes
> 18h - à partir de 60 ans
Animation musicale et apéritif. Inscription pôle seniors du CCAS au 03 23 73 25 74.

Mercredi 27 août Le Corbeau et le Renard

Base Nautique Pommiers
> De 18h à 19h - pour les 3/10 ans.
Pièce de théâtre interprétée par la compagnie Acaly.

Jeudi 28 août Marché gourmand

Halles du marché couvert
> 18h à 22h - Tout public.
Animé par le groupe « Keep the loop»

Vendredi 29 août Libération de Crouy

Monument aux morts > 17h
Cérémonie : stèles Lewis Price capitaine Peal, pieds ferrés, monument aux morts.

Marché nocturne d'Acy

Place de la mairie > De 18h à 23h
Marché avec artisans et concert.

Samedi 30 août Journée des associations

Gymnase de Cuffies
> Toute la journée
Informations, jeux, activités et démonstration d'activités des associations cufficiennes.

Afterwork #6 Nocturne festive au musée

Arsenal Saint-Jean-des-Vignes
> A partir de 18h
Événement culturel et familial qui fait rimer food-trucks, concerts, visites, jeux...

Marché nocturne Bernoy-le-château place Roger Ambroise

> A partir de 18h
Organisé par le comité des fêtes de Bernoy-le-Château : artisans locaux restauration sur place.

Dimanche 31 août Brocante Villeneuve-st-germain

Place du 11 novembre
> De 7h à 17h 50 à 100 exposants.

Brocante de belleu

Rue Léon Blum
> De 7h à 18h : 100 à 200 exposants.

Initiation au Yoga

Quai Saint-Waast > De 10h à 12h
Découverte de la pratique du yoga.

Randonnée pédestre

Quai Saint-Waast > De 10h à 12h
Randonnée pédestre : Soissons vue de Villeneuve-Saint-Germain - 8km

Serches

Les balades de Marianne

Place des Festivités
Découverte des chemins de la commune, inauguration de la nouvelle place des festivités et de l'amphithéâtre de verdure.

Concert Gatvic

Quai Saint-Waast > 15h30 à 17h30

Concert au profit du Grand Orgue de la cathédrale

Cathédrale Saint-Gervais/Saint-Protas > 15h30 - Don libre
Concert d'orgue au profit de la restauration du grand orgue de la cathédrale de Soissons.

Samedi 6 septembre

Portes Ouvertes des Bains du Lac

> De 9h à 13h/ et de 14h30 à 18h15
3€ les bassins et 8€ la balnéo
Animations aquatiques, offres tarifaires...Jusque dimanche 7 septembre 2025.

Théâtre de verdure d'Acy

Rue des écoles > 19h
Pièce de théâtre Hernani, c'est un scandale.

Fête communale de Septmonts

Place de la Mairie
> Journée jusqu'au 8 septembre
Déco Septmonts Animation : restauration et buvette sur place.

Samedi 6 septembre**La rentrée sport**

Gymnase Jean Davesne
Stade Pierre Hénin
> De 10h à 17h - Tout public.
Démonstrations et initiations.

**Dimanche 7 septembre****Brocante Pommiers**

Rue de la Vallée > De 6h à 18h
Organisée par Comité des fêtes.
Inscriptions au 06 83 59 06 87.

Brocante Acy

Stade de football > De 7h à 18h
Au profit des pompiers de Soissons. Inscription au 06 72 38 91 63 caacs2022@gmail.com

Brocante de Cuffies

Place de la Mairie > Toute la journée. Organisée par le Comité des fêtes de Cuffies.

Mercredi 10 septembre**Fête patronale de Crouy**

Place Tivoli > Toute la journée jusqu'au 21 septembre. Manèges, feu d'artifice, spectacles, brocante, caisses à savon, forum des associations...

Dimanche 14 septembre**La Bercycle**

Château de Berzy > Toute la journée, l'association BSA organise sa traditionnelle course cycliste.

Le Forum des Associations

Maison des Associations
> De 10h à 17h - Tout public.
+100 associations

**Mardi 16 septembre****Après-midi jeux de société Seniors**

Mail Scène Culturelle
> De 14h à 17h - à partir de 60 ans
Ramenez vos jeux pour partager un moment ludique et convivial !
Inscription pôle seniors du CCAS 03 23 73 25 74.

Vendredi 19 septembre**Exposition Quartier de la Gare**

Parvis de la Gare
> Journée - accès libre jusqu'au 21/09. Exposition retraçant l'histoire et l'évolution du quartier de la gare de Soissons depuis le 19^e siècle.

Spectacle Orchestre Consuelo

Cité et la Musique et de la Danse
> 20h - tarif C

Samedi 20 septembre**Dimanche 21 septembre****Journées Européennes du Patrimoine**

Visites gratuites et animations autour des monuments remarquables du Soissonnais.
Tout le programme sur : GrandSoissons.com

Dimanche 21 septembre**Marché des bords de l'Aisne**

de Pommiers
> 9h30 à 12h30. Marché artisanal.

Mercredi 24 septembre

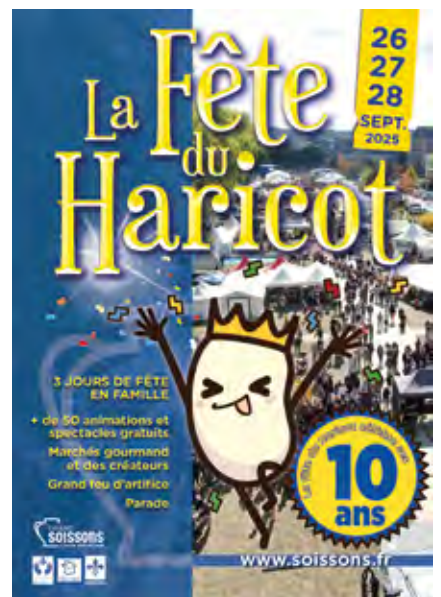
Le Pastel dans les collections du Frac Picardie Arsenal > 18h.
Rencontre avec Pascal Neveux, directeur du Frac de Picardie.

Jeudi 25 septembre**Spectacle Come Bach**

Cité et la Musique et de la Danse
> 20h - tarif C

Du Vendredi 26 septembre au dimanche 28 septembre**Fête du Haricot de Soissons**

> Avenue du Mail et Coeur de ville de Soissons
3 jours d'animations gratuites pour toute la famille : marché gourmands, concerts, ateliers,...
inauguration vendredi à 18h30
Feux d'artifice samedi soir
Grande parade Clovis dimanche à 10h30 en Coeur de ville.

**Dimanche 28 septembre****Les mille et une vies d'une abbaye Saint-Léger**

Abbaye Saint-Léger, Musée d'art et d'histoire
> 15h - 7€
Une riche histoire que nous vous proposons de découvrir.

Lundi 29 septembre**La fête du boudin à Serches**

> Dès 18h Les renards en fête vous attendent pour «l'after» de la fête du haricot avec gourmandises, animations et convivialité garanties !

Mardi 30 septembre**Spectacle Des espoirs**

Mail-Scène Culturelle > 20h Tarif D

#grandsoissons



Retrouvez-nous sur les réseaux



www.grandsoissons.com

BP 45027 02200 SOISSONS - 03 23 53 88 40

 **ASSAINISSEMENT**
03 23 54 50 20

 **LOCATION DE SALLE
ET MATÉRIEL**
03 23 59 90 95

 **SERVICE ARCHIVES**
03 23 53 88 40

 **SERVICE RÉNOVATION
ÉNERGETIQUE**
03 23 59 91 16

 **SERVICE
DÉCHETS**
03 23 76 72 40
dechets@agglo-soissonnais.com

 **CENTRE TECHNIQUE**
1, rue Jean Moulin 02880 Crouy
03 23 73 72 40

 **AUTORISATION
D'URBANISME** **autorisation-urbanisme@agglo-soissonnais.com**
Pour les communes : ACY • BELLEU • BERNOY-LE-CHÂTEAU • BILLY-SUR-AISNE •
COURMELLES • CROUY • CUFFIES • JUVIGNY • LEURY • MERCIN-ET-VAUX • OSLY COURTIL
• PASLY • PLOISY • POMMIERS • SEPTMONTS • SERCHES • SERMOISE • VAUXBUIN •
VENIZEL • VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

TOUS LES ÉVÈNEMENTS
DU TERRITOIRE SUR :
l'agenda en ligne  scannez
moi 

 **SERVICE
DÉV. ÉCO** 
03 23 73 75 60
economie@agglo-soissonnais.com

 **SERVICE EMPLOI
INSERTION
INNOVATION
SOCIALE** 
03 23 53 18 00
emploi@agglo-soissonnais.com

 **LE KANAP'
ESPACE
COWORKING** 
03 23 73 75 60

 **DÉCHÈTERIES**
MERCIN-ET-VAUX
18 bis, route de Compiègne
03 23 53 33 17
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN
avenue Flandres-Dunkerque
03 23 73 38 83 

 **PIX'L ESPACE NUMÉRIQUE** 
58, Blvd Jeanne d'Arc
02200 Soissons
03 23 53 17 54
pixl@agglo-soissonnais.com

 **SPECTACLES THÉÂTRE**
CITÉ DE LA MUSIQUE
ET DE LA DANSE
9, allée C. Debussy
02200 Soissons
03 23 59 10 12
cmd@agglo-soissonnais.com
LE MAIL
SCÈNE CULTURELLE
7, rue J. de Dormans
02200 Soissons
03 23 76 77 70
lemail@ville-soissons.fr

 **COMPLEXE
AQUATIQUE** 
LES BAINS DU LAC
allée des Bains du Lac
02200 Mercin-et-Vaux
03 23 96 66 00

 **OFFICE DE TOURISME** 
16, place F. Marquigny
02200 Soissons
03 23 53 17 37
officedetourisme@agglo-soissonnais.com